



CAPITALISATION DES SAVOIRS EXPÉRIENTIELS SUR LA RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS À L'ALCOOL



LE CONTEXTE

Le projet de capitalisation des savoirs expérientiels sur la réduction des risques liés à l'alcool (SeRra) s'inscrit dans le cadre de la démarche de **Capitalisation des expériences en promotion de la santé**, qui a notamment pour objectif de rendre accessibles données et savoirs expérientiels en prévention et promotion de la santé pour des acteurs de terrain, des décideurs et des chercheurs. La Société Française de Santé Publique (SFSP) a obtenu en 2019 un co-financement, de la part du Fonds de lutte contre les addictions et de l'Institut National du Cancer (INCa), pour mener et coordonner le projet SeRra.

FOCUS : LA RÉDUCTION DES RISQUES (RDR) LIÉS À L'ALCOOL

Il s'agit d'actions qui visent à agir de manière concrète sur les usages d'alcool et leurs conséquences et à réduire les risques liés à la consommation d'alcool pour une personne ou un groupe.

Ces actions de réduction des risques liés à l'alcool s'inscrivent dans une approche non stigmatisante, fondamentalement pragmatique et dynamique (partant des objectifs des personnes, qui peuvent évoluer dans le temps) et multidimensionnelle (prenant en compte facteurs contextuels, sociaux et psychologiques qui entourent les personnes). Elles valorisent la capacité des individus à être acteurs de leur propre parcours. Il peut s'agir d'actions d'accompagnement individuel (approche clinique), d'actions d'« aller-vers » ou d'actions collectives (approches communautaires), d'actions sur les environnements de vie des personnes, etc. Différents types de risques liés à la consommation d'alcool sont visés : risques sanitaires, risques d'accidents, risques sociaux, judiciaires, financiers, de logement, professionnels, etc.

LES OBJECTIFS

Le projet SeRra a pour objectif principal de **construire une connaissance expérientielle partageable issue des savoirs des acteurs de terrain sur les stratégies des RDR liés à l'alcool**, afin de valoriser et rendre visibles les actions de réduction des risques liés à l'alcool, de faire émerger des stratégies innovantes et de renforcer la diversité des approches. Il vise à capitaliser des actions aujourd'hui peu visibles et/ou peu étudiées par la recherche, des actions qui s'adressent à des publics spécifiques (personnes en situation de grande précarité par exemple), et des actions menées dans des contextes ou des milieux spécifiques (milieu festif, rue, itinérance).

LA MISE EN OEUVRE

Il est prévu de recueillir, analyser et partager **trente capitalisations d'expériences en réduction des risques liés à l'alcool** d'ici mars 2021. Pour conclure le projet, un séminaire sur les pratiques de réduction des risques liés à l'alcool sera organisé en 2021 et rassemblera experts, acteurs du champ de la prévention des risques liés à l'alcool et usagers. **Un rapport de synthèse « recommandations et controverses » sera rédigé**, qui s'appuiera d'une part, sur les enseignements transversaux utiles à l'action et/ou à la décision issus des capitalisations, et d'autre part, sur les éléments d'état des lieux, de consensus et de controverse qui seront mis en débat durant le séminaire.

LES ACTEURS DU PROJET

01 LE GROUPE DE TRAVAIL SeRra

est composé d'experts, issus d'une pluralité de structures professionnelles, associatives et fédératives intervenant dans le champ de la réduction des risques et/ou de l'alcool. Il a pour missions principales d'encadrer le processus de capitalisation et d'en garantir la rigueur scientifique et méthodologique.

02 L'ÉQUIPE DE LA SFSP

pilote le projet, anime le Groupe de Travail, réalise les capitalisations d'actions avec les porteurs, rédige les documents, produit l'analyse transversale issue des capitalisations et organise le séminaire.

03 LES PORTEURS D'ACTIONS

(professionnels de santé, travailleurs sociaux, travailleurs associatifs, etc.) qui s'inscrivent dans cette démarche de capitalisation.

LES 7 ÉTAPES DU PROJET SeRra



01

Repérage des actions et Diffusion d'un appel à contribution



02

Sélection des actions retenues par le Groupe de Travail



03

Rencontre des porteurs d'actions



04

Rédaction et validation des fiches de capitalisation



05

Diffusion des fiches de capitalisation



06

Organisation d'un séminaire



07

Rédaction d'un rapport de synthèse «Consensus et controverses»

01 DIFFUSION D'UN APPEL À CONTRIBUTION

Le repérage des actions se fait notamment à travers la diffusion d'un appel à contribution, qui précise les critères d'inclusion et d'exclusion des actions pouvant être retenues pour le projet. Les porteurs d'actions intéressés sont invités à remplir et envoyer une carte d'identité de leur projet à l'équipe de la SFSP, à l'adresse capitalisation@sfsp.fr.

02 SÉLECTION DES ACTIONS RETENUES

Les cartes d'identité reçues sont analysées par l'équipe SFSP et présentées au Groupe de Travail SeRra. Pour les actions retenues, il est ensuite proposé aux porteurs de projet un niveau d'intensité de la capitalisation. Cette intensité dépend de la complexité de l'action (nombre de partenaires, articulation de stratégies...), du contexte ou des moyens (temps, budget), etc. Une intensité plus élevée implique la possibilité de mener des entretiens et/ou des ateliers avec des partenaires et les usagers impliqués dans l'action capitalisée.

03 RENCONTRE DES PORTEURS D'ACTIONS

L'équipe de la SFSP organise une rencontre avec les acteurs de chaque capitalisation. Les échanges visent avant tout à comprendre comment la structure a élaboré et mené son action, comment elle a affronté d'éventuels obstacles, quels leviers ont été activés, quels ont été les moments clés, etc. Ainsi, la démarche s'intéresse aux mécanismes à l'œuvre plus qu'aux résultats produits : elle vise à répondre globalement à la question du « comment ? ».

04 RÉDACTION ET VALIDATION DES FICHES DE CAPITALISATION

L'équipe de la SFSP rédige pour chaque action une fiche de capitalisation qui synthétise les éléments de description et d'analyse de l'action. Ces fiches sont relues et validées par les porteurs d'actions, puis par le Groupe de Travail SeRra.

05 DIFFUSION DES FICHES DE CAPITALISATION

Une fois validée, les fiches de capitalisation sont diffusées à l'échelle nationale, notamment à travers les réseaux de la SFSP et de ses partenaires. Chaque porteur d'action reste propriétaire de la fiche de son action et peut diffuser sa fiche dans son réseau.

06 ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE

Un séminaire regroupant experts, acteurs du champ de la prévention des risques liés à l'alcool et usagers sera organisé en 2021.

07 RÉDACTION D'UN RAPPORT DE SYNTHÈSE

A partir de la trentaine de capitalisations réalisées, l'équipe de la SFSP rédigera une analyse transversale. Un rapport final du projet, intitulé « recommandations et controverses », synthétisera les principaux enseignements de cette analyse transversale ainsi que les conclusions du séminaire.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du Fonds de lutte contre les addictions et de l'INCa

